

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2004

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/7 à 7/7.**

**Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse,
Ainsi que l'un des deux sujets de spécialité.**

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Une société plus mobile est-elle nécessairement moins inégalitaire ?

DOCUMENT 1

Table de mobilité sociale (extrait) : destinée des enfants de deux générations

En %

Génération 1920-25 CSP fils	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	(Autres CSP)	Total
CSP père						
Cadre	53,5	22,1	6,3	6,6	(11,5)	100
Profession intermédiaire	28,5	33,4	11,7	17,8	(8,6)	100
Employé	17,1	25,2	17,9	28,5	(11,3)	100
Ouvrier	5,6	17,9	11,3	53,0	(12,2)	100
Total	11,4	17,5	10,3	35,0	-	100
Génération 1950-55 CSP fils	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier		Total
CSP père						
Cadre	51,4	24,4	7,5	7,1	(9,6)	100
Profession intermédiaire	27,7	33,0	10,2	19,3	(9,8)	100
Employé	17,5	27,2	16,7	29,4	(9,2)	100
Ouvrier	7,4	20,0	11,2	51,9	(9,5)	100
Total	15,7	22,0	10,8	36,9	-	100

Source : Louis CHAUVEL, « le retour des classes sociales », *Revue de l'OFCE*, Octobre 2001.

DOCUMENT 2

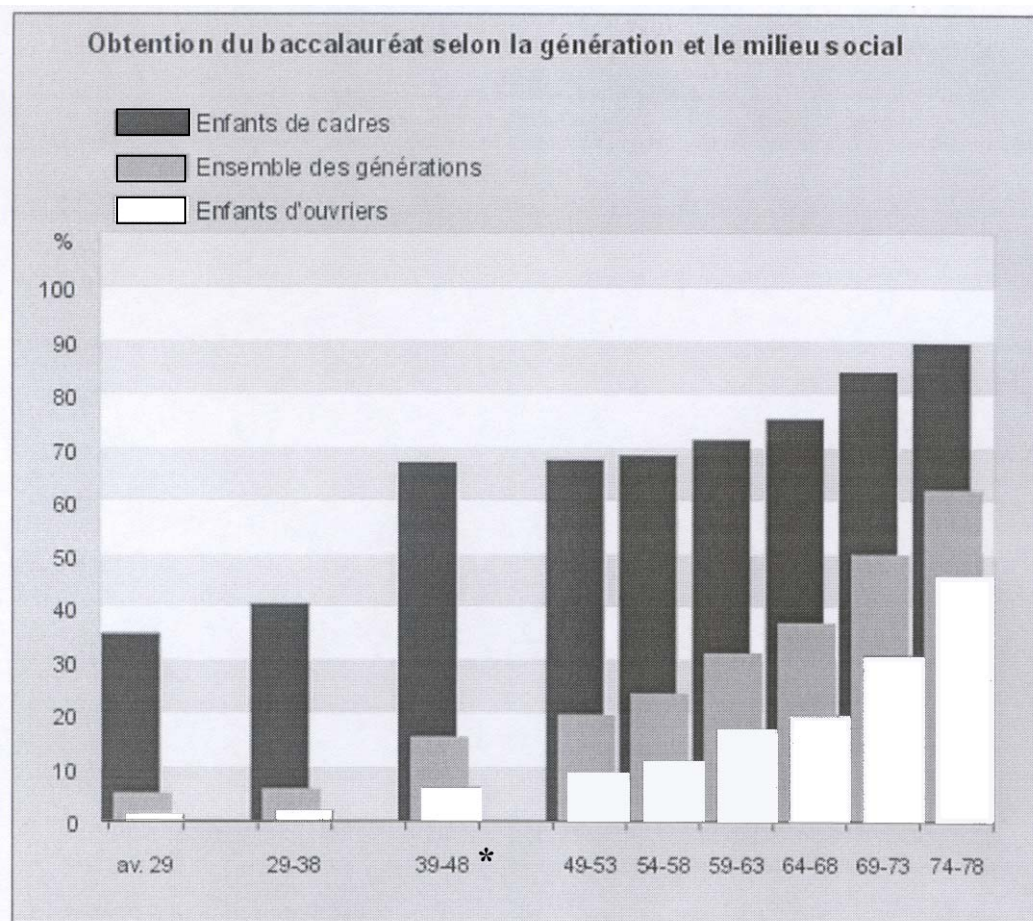
La question se pose donc de savoir si le progrès de la mobilité ne traduit que l'effet de [...] changements structurels et dans quelle mesure il peut signifier aussi un progrès de l'égalité des chances en tant que telle, c'est-à-dire une réduction des inégalités relatives dans les conditions de l'accès aux différents statuts sociaux. Par exemple, les enfants d'ouvriers sont devenus plus souvent cadres en fin qu'en début de période. Mais c'est au moins en partie l'effet de l'accroissement numérique du groupe des cadres (et il en va de même pour les enfants de tous les groupes). Peut-on donc dire que les destins sociaux se sont assouplis dans un sens qui leur soit favorable, qu'ils aient relativement plus « gagné » que d'autres groupes dans le jeu de l'évolution de la mobilité ? [...]

Pendant longtemps les réponses à cette question ont été plutôt négatives ou fondées sur des résultats qui pouvaient paraître statistiquement fragiles. [...]

L'étude récente de Louis-André Vallet permet de répondre maintenant de manière précise que, de 1953 à 1993, on peut mettre en évidence un progrès, sans doute faible mais statistiquement assuré, de la fluidité sociale.

Source : Dominique MERLLIÉ, « Mobilité sociale », *Cahiers français n°291*, mai-juin 99.

DOCUMENT 3



Source : www.education.gouv.fr, d'après *Formation et qualification professionnelles et enquêtes Emploi*, INSEE

* lire ainsi : génération née entre 1939 et 1948

DOCUMENT 4

[...] Le taux actuel d'une classe d'âge accédant au baccalauréat avoisine les 70%. Peut-on dire pour autant que la société est devenue plus égalitaire ? Plusieurs facteurs viennent contredire cette affirmation.

D'une part, on a assisté à une relative dévaluation des diplômes. Avec les difficultés économiques survenues depuis les années 70 et l'augmentation du chômage (de 1% en 1968, il est passé à 12% en 1998 pour les hommes de 30 ans, et à 24% pour les femmes du même âge), les diplômés, plus nombreux, n'ont plus la garantie d'un statut social comparable à celui qui leur était offert dans une période de croissance économique forte.

[...] D'autre part, l'étude des parcours scolaires, depuis les années 80, montre que la démocratisation du système scolaire est loin d'être uniforme :

« *Les sections les plus prestigieuses et qui offrent les meilleures professions renforcent leur caractère élitiste ; inversement, les sections les plus dévalorisées renforcent leur caractère populaire* », explique le sociologue Éric Plaisance. Et les familles possédant le meilleur capital culturel savent trouver les meilleures orientations pour leurs enfants : l'accès aux diplômes augmente, mais le statut social obtenu reste fortement dépendant de celui des parents.

Source : Martine FOURNIER, « Le point sur la mobilité sociale », *Sciences Humaines*, juin 2001.

DOCUMENT 5

Tout se passe comme si la société française payait cette réelle mobilité sociale inter-générationnelle par une très faible mobilité intra-générationnelle ; les non-héritiers restent marqués à vie par leur diplôme initial. Le rôle que jouent Polytechnique et l'Éna, et plus exactement la botte* de ces deux écoles, dans la production des élites du pays manifeste l'incapacité des grandes organisations administratives, économiques et même politiques françaises à produire des hiérarchies sociales originales : loin de rebattre les cartes, elles acceptent comme une donnée légitime la hiérarchie produite par le système d'enseignement supérieur.

Tout en offrant une réelle « première chance » aux enfants des milieux non favorisés, ce mode de fabrication des élites diminue considérablement pour l'ensemble de la population, l'importance de toute « deuxième chance ». Et la « massification » du système d'enseignement crée les conditions de la légitimation d'une nouvelle tyrannie du diplôme initial. D'où le risque d'une société de castes, le rang de chacun à la sortie du système de formation initiale définit sa place et ses espérances de carrière, avec toutes les conséquences que l'on devine en termes de rigidité, de démotivation, de blocages et de risque d'explosion.

Source : M. BAUER, B. BERTIN-MOUROT, « La triple exception française. A propos de la formation des élites », *Esprit*, Paris, n° 236, octobre 1997.

* ensemble des élèves les mieux classés à la sortie

DOCUMENT 6

(...) Il est difficile d'expliquer pourquoi la France, avec un écart P90/P10* de 4,2 en 1967, était le pays le plus inégalitaire du monde occidental en termes de salaires à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix sans faire référence aux spécificités des perceptions françaises en matière d'inégalités. (...) Même s'il n'a jamais été très bien accepté en tant que tel, (...) cet état de fait correspond cependant assez bien à une forme exacerbée de « l'élitisme républicain », prête à surestimer le réel fossé de productivités séparant le cadre issu d'une grande école de l'ouvrier, à partir du moment où ils ont tous deux eu accès à l'école républicaine, d'autant plus que l'on accepte en même temps que les études de l'élève polytechnicien coûtent plus de dix fois plus cher que celles de l'étudiant moyen. Cette croyance française en la méritocratie éducative s'exprime également par une très grande fixité des écarts de salaire une fois le diplôme obtenu, comparée par exemple à la mobilité salariale au cours d'une vie beaucoup plus élevée en Allemagne, ce qui est moins inégalitaire mais sans doute tout aussi incitatif.

Source : T. PIKETTY, *L'économie des inégalités*, La Découverte, 2002.

* Rapport intercentile

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Croissance, capital et progrès technique

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

1. **Présentez un exemple de chacun des deux types d'innovations qui peuvent être mises en œuvre par une entreprise (document 1). (2 points)**
2. **Montrez que l'innovation peut agir à la fois sur l'offre et la demande (document 1). (2 points)**
3. **Quelle différence y a-t-il entre Recherche et Développement et innovation ? (documents 1 et 2). (1 point)**
4. **Comparez la situation américaine à celle des pays européens (document 2). (1 point)**
5. **Expliquez la phrase soulignée (document 3). (2 points)**
6. **A l'aide d'un exemple du document 3, montrez comment l'État peut stimuler l'innovation autrement que par le financement de la recherche et développement. (2 points)**

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir mis en évidence l'importance de l'innovation dans la croissance économique, vous analyserez comment les pouvoirs publics peuvent agir sur l'innovation.

DOCUMENT 1

L'innovation de procédé est associée à l'adoption de méthodes de productions nouvelles ou sensiblement améliorées. Ces méthodes peuvent impliquer des modifications portant sur l'équipement ou l'organisation de la production. Elles peuvent viser à produire des produits nouveaux ou améliorés, impossibles à obtenir à l'aide des installations ou des méthodes classiques, ou bien encore limiter les déchets, les atteintes à l'environnement, les coûts de conception des produits ou améliorer les conditions de travail [...]. On distingue habituellement deux grandes formes de l'innovation de produit. D'une part, la conception de produits très largement nouveaux [...]. D'autre part, l'amélioration des performances de produits existants, on parle alors d'innovation progressive de produit.

Source : R. Boyer et M. Didier, *Rapport du CAE*, la Documentation Française, 1998.

DOCUMENT 2

La recherche et le développement : quelques indicateurs

	Dépenses intérieures brutes de R&D ¹ (milliards de \$ en PPA ² , 2000)	Dépenses de R&D par habitant (\$ en PPA, 1999)	Nombre de brevets déposés pour 10 000 habitants, 1997	% des dépenses de R&D financées par : (2000)	
				l'industrie	l'État
France	34,2	486	2,2	52,5	38,7
Suède	7,8	876	4,7	67,8	24,5
Union Européenne	174,7	418	2,5	55,8	34,7
États-Unis	282,3	896	4,5	68,3	26,9
Japon	98,5	751	-	72,4	19,6

(1) R&D : recherche et développement.

(2) Le rapport de parité des pouvoirs d'achat (PPA) est un taux de conversion entre monnaies plus fiable pour les comparaisons internationales que le taux de change effectif, fixé par les marchés des changes. Le rapport de parité des pouvoirs d'achat est calculé de façon à ce que les quantités des monnaies de deux pays mises en relation (ex : 1 euro = 1,1 dollar) permettent toujours d'acheter une égale quantité de biens ou de services dans chacun des pays.

Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, mai 2003.

DOCUMENT 3

L'importance des liens entre les entreprises, les universités et la recherche est sans doute au centre du modèle suédois.[...] En Suède, la recherche est surtout financée par les entreprises (ce qui n'est pas le cas en France, en Italie ou en Espagne), et de ce fait, elle est très largement réalisée dans les entreprises. Probablement, de ce fait, le passage de la recherche fondamentale au développement et à la production est plus aisé que dans les pays où le poids de la recherche publique est le plus important.

L'avance de la Suède remet en cause les idées acquises : la pression fiscale, le poids de l'État sont très importants, le marché du travail peu flexible [...] Cette avance semble plutôt due à un effort collectif (entreprises, universités, institutions de formation...) pour accroître la qualité et la taille de la population active, l'intensité de la recherche, la facilité de l'accès aux nouvelles technologies et du financement des entreprises de ce secteur. Il est intéressant d'opposer, dans le cas de la Suède, le poids de l'État, au niveau macroéconomique, et l'importance du rôle des entreprises, au niveau microéconomique, de la recherche et du développement des nouvelles technologies.

Source : P. ARTUS, *La nouvelle économie*, La Découverte, 2002.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

Sous-emploi et demande

DOCUMENT 1

Lorsque l'emploi croît, le revenu réel global augmente. Or l'état d'esprit de la communauté* est tel que, lorsque le revenu global croît, la consommation globale augmente, mais non du même montant que le revenu. [...] Pour qu'un certain volume d'emploi soit justifié il faut donc qu'il existe un montant d'investissement [...] suffisant pour absorber l'excès de la production totale sur le volume que la communauté désire consommer lorsque l'emploi se trouve à ce niveau. [...] Il s'ensuit que, pour une valeur donnée de ce que nous appellerons la propension de la communauté à consommer, c'est le montant de l'investissement courant qui détermine le niveau d'équilibre de l'emploi, c'est-à-dire le niveau où rien n'incite plus les entrepreneurs pris dans leur ensemble à développer ni à contracter l'emploi. Le montant de l'investissement courant dépend lui-même de ce que nous appellerons l'incitation à investir.

Source : John Maynard KEYNES, *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*,
(Première édition 1936).

* ensemble de la population

DOCUMENT 2

Ralentissement économique aidant, voire crainte de récession, nombreuses sont les voix qui s'élèvent en Europe en faveur de politiques de soutien de la demande. Allègements fiscaux en France et en Allemagne, projet Trémondi de grands travaux, velléités de remise en cause du pacte de stabilité, assouplissement désiré de la politique monétaire..., le *policy mix* européen, conjonction des politiques monétaires et budgétaires, témoignent d'une résurgence - effective ou souhaitée - des thèses keynésiennes, tendance apparemment suivie outre-Atlantique, où tous les leviers de la politique économique sont actionnés.

D'où provient ce regain d'intérêt pour des pratiques interventionnistes et de relance par la puissance publique, pourtant battues en brèche durant les deux dernières décennies ?

Source : Quentin DOMART, « Les politiques de relance tiraillées entre l'offre et la demande »,
Le Monde, 08-07-2003.

QUESTIONS

- 1) À partir du document 1 et de vos connaissances, vous présenterez et expliquerez le rôle des différents facteurs intervenant dans « *le niveau d'équilibre de l'emploi* » selon Keynes. (9 points)
- 2) De quoi dépend la « *propension de la communauté à consommer* » ? (4 points)
- 3) Vous analyserez les effets de l'une des mesures proposées dans le **document 2** afin de soutenir la demande. (7 points)

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME : **Lien social et intégration**

DOCUMENT 1

Au contraire, dans les grandes cités¹, l'individu est beaucoup plus affranchi du joug² collectif ; c'est un fait d'expérience qui ne peut être contesté. C'est que nous dépendons d'autant plus étroitement de l'opinion commune qu'elle surveille de plus près toutes nos démarches. Quand l'attention de tous est constamment fixée sur ce que fait chacun, le moindre écart est aperçu et aussitôt réprimé; inversement, chacun a d'autant plus de facilités pour suivre son sens propre qu'il est plus aisé d'échapper à ce contrôle. Or, comme dit un proverbe, on n'est nulle part aussi bien caché que dans une foule. Plus un groupe est étendu et dense, plus l'attention collective, dispersée sur une large surface, est incapable de suivre les mouvements de chaque individu; car elle ne devient pas plus forte alors qu'ils deviennent plus nombreux. Elle porte sur trop de points à la fois pour pouvoir se concentrer sur aucun. La surveillance se fait moins bien, parce qu'il y a trop de gens et de choses à surveiller.

Source : Émile DURKHEIM, « *De la division du travail social* », PUF 1996, [1893].

(1) Cité : agglomération, grande ville

(2) Joug : contrainte matérielle ou morale

DOCUMENT 2

Ce que l'on entend aujourd'hui par « exclusion » ne désigne ni l'isolement, ni la non-appartenance à une communauté ou à un groupe. Les jeunes chômeurs des banlieues s'auto-organisent en communautés (en « bandes ») où la solidarité, l'entraide, la coopération les lient et les intègrent plus fortement que les membres d'organisations publiquement reconnues. S'ils sont néanmoins des « exclus », c'est que le chômage leur interdit de participer à la production de la société et, par cette participation, d'acquérir sur la société des droits et des pouvoirs.

Source : d'après André GORZ, *Futuribles*, février 1994.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, caractérisez les deux formes de solidarité sociale mises en évidence par Durkheim. (8 points)
- 2) Comment les transformations sociales évoquées dans **document 1** ont-elles abouti à la remise en cause de la solidarité existant dans les sociétés traditionnelles ? (6 points)
- 3) Développer un argument montrant que l'analyse de Gorz contredit celle de Durkheim. (**document 2**) (6 points)